

# CHARTRE SUR LES INVERTÉBRÉS

(Conseil de l'Europe - Comité des Ministres)

Recommandation aux États membres concernant la Charte sur les invertébrés, rédigée par Mario Pavan de l'Institut d'Entomologie de l'Université de Pavie, en Italie, adoptée par le Comité des Ministres le 19 juin 1986, lors de la 398e réunion des Délégués des Ministres et éditée par le Conseil de l'Europe.

Le Comité des Ministres, en vertu de l'article 15.b du Statut du Conseil de l'Europe,

Considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres vu les résolutions des Conférences ministérielles européennes sur l'environnement;

Considérant les recommandations du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et tout spécialement celle sur la réintroduction d'espèces sauvages indigènes (n°R(85) 15);

Considérant que la diversité de la faune sauvage est indispensable au maintien de l'équilibre biologique de la biosphère et que les invertébrés y jouent un rôle déterminant;

Considérant que les effets trop souvent négatifs des activités humaines sur l'environnement en Europe comme dans le reste du monde nous incitent à une révision de nos rapports avec la nature et exigent des contrôles sérieux de ces activités dans le but d'éviter des dommages ou de les réduire au minimum;

Considérant qu'une action concertée au niveau international est nécessaire, puisque la vie végétale et animale, la productivité primaire - végétale- et secondaire - animale - dépendent directement ou indirectement de l'existence d'une faune d'invertébrés diversifiée et qu'en conséquence la pérennité de son existence est déterminante pour la survie de l'espèce humaine,

Recommande aux gouvernements des États membres de tenir compte, dans la formulation de leurs politiques de gestion des milieux naturels, de la charte ci-annexée.

## **Charte sur les invertébrés**

1- Les invertébrés représentent l'élément le plus important de la faune sauvage, tant comme nombre d'espèces que comme biomasse.

Le nombre d'espèces d'invertébrés, scientifiquement connues dans le monde entier, dépasse largement le million, alors qu'on compte environ 51 000 espèces appartenant aux vertébrés. En Europe, la faune des invertébrés peut être évaluée à 150- 200 000

espèces, tandis que la faune des vertébrés compte 902 espèces.

Parmi les invertébrés, on compte les microscopiques Protozoaires (25 000 espèces), les Vers (20 000), les Mollusques (plus de 100 000), les Arthropodes (925 000 espèces connues), qui comprennent, entre autres, les Araignées (34 000 espèces), les Crustacés(25 000), les Myriapodes (10 000) et les Insectes (à peu près 850 000).

Toutefois, on considère actuellement que le seul groupe des Arthropodes des tropiques pourrait en réalité être constitué par 30 millions d'espèces au moins, dont 22 millions d'espèces d'insectes, à savoir 600 fois le nombre d'espèces des vertébrés. La science découvre et décrit chaque année de 15 à 20 000 espèces d'animaux invertébrés.

La plus grande productivité animale (biomasse) est celle des invertébrés du sol. En Europe, elle peut atteindre une tonne par hectare, bien supérieure à la biomasse moyenne des vertébrés sauvages. Il s'agit d'un potentiel énorme dont l'Homme ne connaît et n'utilise qu'une partie minime, mais qu'il détruit au contraire dans une mesure considérable.

À ces invertébrés terrestres, on peut ajouter les énormes biomasses d'invertébrés volants qui peuvent dépasser le chiffre de 100 kg par ha dans une forêt de la zone tempérée européenne, et les invertébrés marins en quantité incalculable, dont on pêche entre 9 et 10 millions de tonnes de mollusques chaque année, pour l'alimentation humaine.

Ces énormes biomasses d'invertébrés sont en grande partie constituées par des espèces qui dégradent et minéralisent la matière organique primaire (végétale) et secondaire (animale), la remettant en circulation pour l'utilisation biologique.

2- Les invertébrés constituent une importante source de nourriture pour les animaux.

Les invertébrés terrestres et aquatiques constituent la principale source alimentaire pour des groupes importants de vertébrés, parmi lesquels de nombreuses espèces de poissons, d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères.

Ils représentent donc un élément fondamental des chaînes et des réseaux alimentaires qui sont à la base de l'équilibre général de la nature. Leur existence et la plénitude de leur développement sont fondamentales pour l'équilibre biologique global.